

## REUNION DU 28 MAI 2002

L'an deux mille deux, le vingt huit mai, à 20 H.30, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de GRATTEPANCHE se sont réunis dans la Salle de Réunions de la Commune, sous la présidence de M. NAVARRE Maurice, Maire

Etaient présents : ROGER Betty, NAVARRE Maurice, NAVARRE Denis, SOMMERMONT Jean-François, PARMENTIER Sandrine, HERMANT Eric, BASSET Franck, LEVERT Alain, BOURNAZEL Denise, LECLERC Jean-Bernard.

Absent : NAVARRE Jean-Claude

Secrétaire de séance : ROGER Betty

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 20 mars 2002.

### 1. TAUX DES 4 TAXES LOCALES

M. le Maire propose, pour 2002, de reconduire les taux des taxes locales selon le tableau suivant :

<b>Libellés</b>	<b>Taux</b>
Taxe d'habitation .....	14,00 %
Taxe sur le foncier bâti .....	16,00 %
Taxe sur le foncier non bâti .....	38,00 %
Taxe professionnelle.....	9,20 %

Après en avoir délibéré, les Conseillers approuvent à l'unanimité les taux proposés.

### 2. DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT « DEFENSE »

Suite au courrier du général de division J.F. DURAND, commandant l'Ecole d'état-major et commandant d'armes de la place de Compiègne relatif à la désignation d'un « correspondant défense » dans notre commune, Monsieur le Maire précise que le rôle de cette personne serait de servir de relais entre les jeunes du village et l'armée, par exemple à propos des métiers que l'armée peut leur proposer... Monsieur LEVERT Alain se porte volontaire pour effectuer cette tâche. Le Conseil Municipal accepte que M. LEVERT soit le correspondant « Défense » de la Commune.

### 3. ACQUISITION DE LA PARCELLE ZN.16, LIEU D'IMPLANTATION D'UN CALVAIRE

M. le Maire rappelle à l'Assemblée les termes de la réunion du 19/06/2001 :

*« M. Henri POCHOLLE propose de céder à la Commune une partie de la parcelle cadastrée ZN.16 au lieu-dit « la Croix de mission ». Le Conseil remercie M. POCHOLLE, accepte cette proposition à l'unanimité et propose de prendre en charge les frais de bornage ainsi que les frais de notaire se rapportant à ce don. L'Assemblée autorise M. le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire. »*

Les Conseillers confirment à l'unanimité cette acquisition et demande à M. le Maire de faire le nécessaire pour réaliser cette opération. Celui-ci est autorisé à signer tout document concernant cette affaire.

### 4. CONVENTION AVEC LA COM. DE COM. DU VAL DE NOYE

Monsieur le Maire présente la convention relative au collège (Montant = 5 127,14 €) que propose la Com. de Com. du Val de Noye à notre Commune. Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette convention et autorise M. le Maire à la signer.

## **5. STOCKAGE DES BOUES SUR LE TERRITOIRE**

Alors que l'arrêté préfectoral en date du 12 avril 2002, relatif à l'épandage dans le département de la Somme des boues issues de la station d'épuration de Seine Aval d'Achères arrivait en Mairie, nous avons vu des semi-remorques livrer lesdites boues sur notre territoire. Des aires de stockage utilisées devaient être décentralisées et aménagées. Rien n'a été prévu dans ce sens. Le Conseil constate en outre que les boues ont été déversées en bout de champ, route d'Estrées, en bordure d'un site balisé par le Conseil Général et à proximité des larris gérés par le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie. De plus, elles dégagent des odeurs désagréables, contrairement à ce qui était annoncé. Un panneau devait être apposé, mentionnant l'origine des boues ; à ce jour, rien n'a été fait. Le Conseil Municipal demande à Monsieur le Maire d'écrire à M. le Préfet pour lui faire part de sa désapprobation.

## **6. CONVENTION AVEC LE SIVOM DE BOVES POUR LE BALAYAGE DU VILLAGE**

Une étude est en cours concernant le balayage des villages du Canton de Boves, chaque commune a relevé le nombre de kilomètres de voirie concerné et plusieurs prestataires ont été contactés. L'achat éventuel d'une balayeuse pour le canton est à l'étude également mais le problème de gestion du personnel reste encore posé. Les devis sont encore attendus à ce jour. Ce point sera revu lors d'une prochaine réunion de Conseil.

## **7. QUESTIONS DIVERSES**

- Des pots d'enrobés à froids ont été demandés au SIVOM de BOVES. La commune est très satisfaite de ce produit qui permet de boucher de petits trous sur la voirie.

- Communauté de Communes : Un dossier d'enquête publique concernant l'Assainissement sera en Mairie du 3 juin au 3 juillet 2002. Rappelons que le Conseil Municipal a opté pour un assainissement individuel.

- Effacement de réseau 2<sup>ème</sup> tranche : une réunion sur le choix des candélabres est programmée pour le mardi 11 juin à 15 H en mairie.

- La SANA TERRA (Association Nationale pour un développement picard d'un troisième aéroport) sollicite une subvention pour son Association. Le Conseil, à l'unanimité refuse cette demande.

- Monsieur le Maire informe le conseil que les larris ont été répertoriés par le Conseil Général de la Somme aux Parcs, Jardins, Cimetières de la Somme.

- La CROIX ROUGE FRANCAISE organise une formation aux premiers secours. Ce stage se déroule entre 8 et 10 heures et s'élève à 60 €. Si une ou plusieurs personnes se sent concernée, qu'elle se rapproche de la Mairie.

- L'ARERS communique les tonnages de verre collecté pour l'année 2001.

- GRATTEPANCHE	8,29 kg / hab.	- ESTREES-SUR-NOYE	17,92 kg / hab.
- RUMIGNY	11,02 «	- HEBECOURT	33,62 «
- REMIENCOURT	13,51 «	- SAINT-SAUFLIEU	80,62 «

- La Société Centrale Canine attire l'attention des Conseils Municipaux sur le fait que leur association sans but lucratif assure gratuitement le rapprochement entre le propriétaire de chien perdu ou errant, les services des Mairies ou de Gendarmerie, ou le simple citoyen qui recueille un animal, et ceci grâce au Fichier National Canin. Mais voici qu'elle ne dispose plus de recettes financières, déterminées totalement par l'Etat et qui lui permettent d'assurer ce lourd service public administratif. Le Conseil demande à l'unanimité à M. le Maire d'envoyer un courrier au Ministère de l'Intérieur afin d'attirer l'attention de M. le Ministre sur ce problème.

- Monsieur le Maire donne lecture du courrier du jeune WABLE Yoann qui remercie la Mairie pour la subvention « Classe de neige » versée au collègue et qui lui a permis de passer une semaine aux sports d'hiver.